

Année 2007

N° 346

juillet – août - septembre 2007

Sommaire

- 1 – Editorial
- 2 – Prochaines réunions
- 3 – Soirée EPP du 14 juin
- 4 – Bilan adhésions 2007
- 5 – Annonces diverses
- 6 – « Rétrovision »

1 – EDITORIAL

Cet été les membres du bureau ont travaillé sur le dossier d'agrément de la FMC. Même si les démarches n'auront pas encore abouti d'ici le 5 octobre, l'émargement des participants à la réunion permettra d'apporter à ces derniers, l'agrément obtenu, les points au titre de la *formation présentielle*.

Désormais, et dans ce contexte, une feuille d'émargement et d'évaluation sera remise à chacun des participants.

Par ailleurs, les statuts de la Société font l'objet d'une révision et seront présentés lors de la prochaine assemblée générale.

Le bureau souhaite à chacun une bonne rentrée après cet été frisquet !

2. Dates des prochaines réunions

2.1. Séance de communications Et ASSEMBLEE GENERALE Le 5 octobre 2007 à 14h00 IFSI Rockefeller

- Présentation d'un site web sur les cancérogènes professionnels par Ann Olsson, chercheuse au CIRC
- Accidents mortels liés au dichlorométhane dans le secteur du décapage des peintures (François Testud)
- Métrologies atmosphériques et biologiques lors du décapage chimique (dichlorométhane) de revêtements de façades (Robert Cadot)
- Les missions de l'infirmier(e) du travail dans l'équipe pluridisciplinaire (Catherine Valle)
- Fiche d'entreprise : bilan dans les services *inter* en Rhône Alpe (thèse de Catherine Tavernier Renouard)
- Clinique médicale du travail : Itinéraire professionnel et atteinte à la santé chez un technicien (Christian Torres)

Assemblée Générale :

- Rapports moral & financier
- Approbation des statuts modifiés
- Projets 2008
- Questions diverses

Conformément aux statuts une convocation sera envoyée dans les jours précédents l'AG.

2.2. Journée thématique du 14 décembre

Le thème retenu sera le risque biologique en santé-travail (avec la participation de l'INRS)

Cette journée se déroulera à l'amphithéâtre de l'Institut Lumière, rue du Premier Film, Lyon 8^{ème}.

Déjeuner sur place

Inscription obligatoire (nombre de places limité): 40 euros

Bulletin en ligne sur www.sante-travail-lyon.org

Programme détaillé dans le prochain bulletin.

3. Compte-rendu de la soirée consacrée à l'EPP.

Chaque médecin a désormais obligation de valider des actions de formation médicale continue et acquérir en 5 ans 250 points répartis en :

- Formations « présentielles »
- Formations à distance (abonnement presse médicale)
- Situations professionnelles formatrices (quand le médecin est formateur)

- Evaluation des pratiques professionnelles (comptant pour 100 points)

Nous remercions les intervenants de cette soirée :

Mme Le Dr Le Pogam
Mme Le Dr Annie Deveaux
M. Le Dr Alain Grossetête
M. Le Pr Alain Bergeret

Plus de détails sur le site
www.sante-travail-lyon.org

4 . L'adhésion 2007

A ce jour nous comptons 140 adhérents pour l'année 2007.

Il n'est pas trop tard pour adhérer.

Pour être prioritaire à l'inscription de la journée thématique du 14 décembre, il conviendra d'être à jour de cotisation.

5. Annonces diverses

5.1. Huitièmes journées du *Groupement des Infirmières du Travail*

Elles se dérouleront du 7 au 9 novembre à Nantes.

Les thèmes porteront sur:

- Les perspectives du métier
- Risques chimiques : obligations et dimensions pratiques
- salariés & stupéfiants
- Plan social ; accompagnement
- Vieillesse & santé au travail
- Plans gouvernementaux de prévention & implication des infirmières

Plus d'informations et inscription sur :
<http://jegit.nantes.free.fr/>

5.2. Symposium à Lyon Handicap santé travail

L'association Cinergie (« agir contre l'exclusion du monde du travail des personnes handicapées ») organise le 9 novembre 2007 un symposium à Lyon, quartier général Frères Lyon 7ème.

Programme et inscription :

<http://www.handitrav.org/actualites/actualites.html#lyon2007>

5.3. Comment aborder alcool, tabac, cannabis en consultation?

C'est le thème d'un cd-rom diffusé par l'ANPAA (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie)

Ce cd-rom a pour objectif d'apporter les éléments nécessaires pour systématiser au cours d'une consultation :

- le repérage précoce et l'intervention brève auprès des consommateurs d'alcool en amont de la dépendance
- le conseil minimal et l'accompagnement vers la décision d'arrêt du tabac
- Le repérage précoce et l'accompagnement vers la décision d'arrêt d'usage du cannabis

2 modes de diffusion sont prévus par l'ANPAA :

- lors de séances collectives de démonstration
- par demande individuelle

Contact : 04 78 39 02 58

delegationlyon@anpa.asso.fr

6. Quand le passé éclaire le présente

Deuxième volet de notre coup d'oeil dans le retroviseur de la médecine du travail. Les TMS ne datent pas d'aujourd'hui mais nous ne les retrouvons plus guère chez les couturières...faute de couturières...

*L'impossibilité de tenir l'aiguille.
La paralysie des couturières.*

La « GAZETTE DE MÉDECINE » du 10 mars 1862 attire l'attention sur une affection fréquente : la paralysie des couturières qui consiste dans la perte totale ou partielle de la sensibilité du bout du pouce et de l'index de la main droite, et dans l'impossibilité plus ou moins complète de tenir l'aiguille à l'aide de ces doigts. Les muscles en jeu dans l'action de coudre diminuent fréquemment de volume et finissent par perdre leur contractilité.

Ce sont surtout les muscles opposants du pouce, le court fléchisseur et l'adducteur de ce doigt, les deux premiers lombricaux et l'interosseux abducteur de l'index que frappe la paralysie.

En même temps, la peau de la face palmaire du pouce et de l'index, et surtout celle du bout de ces doigts, devient insensible. Cette anesthésie atteint aussi fréquemment le médium qui supporte le dé. Cette paralysie des couturières est ordinairement précédée par l'anesthésie cutanée ; la sensibilité électrocutanée est alors diminuée ou abolie et la contractilité électromusculaire, plus ou moins diminuée.

Pour le Dr Van Holsbeck (« Annales de l'électricité médicale »), parmi les moyens destinés à combattre cette paralysie, l'électricité est celui qui doit avoir la préférence. Au début, lorsque la diminution de sensibilité cutanée est « peu considérable » et la faiblesse musculaire peu marquée, la guérison s'obtient avec le « stimulant électrique » en trois à cinq séances.

En revanche, si la maladie existe depuis quelque temps déjà, si elle est complète, il faut plusieurs séances pour la cure : celle-

ci se fait d'autant plus attendre que la maladie est plus ancienne et que les lésions sont plus profondes.

Le quotidien du médecin - N° 7914 –
Mercredi 8 mars 2006.

Signalé par le Docteur Annie Deveaux.



Pour nous contacter :

Si vous désirez nous contacter, merci de nous écrire au siège de la Société :

Domaine Universitaire Rockefeller
8 avenue Rockefeller
69373 Lyon Cedex 08

contact@sante-travail-lyon.org